



DU **9** AU **12**
MARS
2016



ALPIN

**CHAMPIONNATS
DE FRANCE DE SKI
SPORT ADAPTÉ**

RÉALLON 2016

HAUTES-ALPES



NORDIQUE

**DOSSIER
INSCRIPTION**

ORGANISATION // COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTÉ DES HAUTES-ALPES

7 rue Bayard - 05000 Gap // 06.98.97.05 // cdsa05@hotmail.fr





CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	3
LE COMITÉ D' ORGANISATION LOCAL	4
LE COMITÉ DE PARRAINAGE	5
RÉALLON VOUS ACCUEILLE	6
LE PROGRAMME DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI	8
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	9
ANIMATIONS ET INFORMATIONS PRATIQUES	10
FICHE ASSOCIATION	12
FICHE D' INSCRIPTION SPORTIFS	13
TARIFS	14
FICHE COMPTABLE	15
FICHE DE DEMANDE DE DÉROGATION	16
FICHE D' AUTORISATION	17
FICHE RÉCAPITULATIVE	18
PLAN D' ACCÈS	19
MODALITÉS TECHNIQUES ET RÈGLEMENT	20



LE MOT DU PRÉSIDENT DU COL // RÉMY BRIAND

BIENVENUE À TOUS,

QUELLE JOIE DE VOUS RECEVOIR !

Le comité d'organisation local des championnats de France de ski 2016 a tout mis en œuvre pour prendre soin de vous au cours de votre séjour, que vous soyez compétiteur ou accompagnateur. Nous souhaitons que ces quelques jours soient des moments de fête, de joie et de convivialité.

Dans cet esprit, nous avons choisi la station de Réallon pour vous accueillir, une station familiale et chaleureuse, qui, depuis longtemps développe une politique en faveur du handicap. Son club de ski, véritable vivier de bénévoles et moteur de l'organisation, a une section de sport adapté. Nous pourrons également compter sur l'école de ski français pour nous apporter une aide technique.

Des pistes de fond seront créées juste à côté des pistes de ski alpin, nous serons tous ensemble autour d'un village monté pour l'occasion. Merci au staff technique ski de la FFSA pour son soutien sans faille et ses conseils éclairés.

A deux pas, nous serons hébergés dans un village de vacances qui surplombe le lac de Serre-Ponçon. Un village entièrement réservé pour notre organisation et qui met toutes ses installations à notre service.

Trois établissements scolaires ont voulu également contribuer à la réussite de ces championnats, les uns en réalisant des trophées, les autres en assurant l'accueil et le service à table et les derniers en apportant leur soutien à l'équipe technique.

Cinq personnalités du sport et du monde médical ont témoigné de leur soutien en parrainant ces championnats ; d'une manière ou d'une autre ils nous accompagneront pendant ces quelques jours.

Nous avons également reçu l'aide de la Région Paca, du Conseil Départemental des Hautes-Alpes ainsi que d'élus locaux qui se sont mobilisés à nos côtés.

Merci également à nos partenaires qui nous ont permis de vous proposer des frais d'inscription peu élevés avec même une réduction supplémentaire de 10 % pour ceux qui renverront leur inscription avant le 15 janvier. Leur aide nous permettra également de vous offrir quelques souvenirs de notre région et de vous proposer de nombreuses activités qui agrémenteront votre séjour.

Bien sûr et vous le savez bien, rien n'est possible sans les bénévoles, vous le verrez une fois de plus, ils sont nombreux et particulièrement motivés. Avec leur aide précieuse nous vous réservons de nombreuses surprises !!!

Vous l'avez compris, nous vous attendons avec impatience, alors inscrivez-vous vite et venez vivre avec nous une belle aventure.

A BIENTÔT.

Rémy BRIAND
Président du COL



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



LE COL // REALLON 2016

PRÉSIDENT

Rémy BRIAND

06.73.37.55.25

remy.briand@wanadoo.fr

SECRÉTAIRE

Jean FAURE

TRÉSORIER

Jean-Olivier BRENIERE

RESPONSABLE COMMISSIONS

COORDINATION ET LOGISTIQUE // Sébastien MONTION

CDSA05 (COL REALLON 2016)

7 rue Bayard // 05000 GAP

06.98.97.05.00 // cdsa05@hotmail.fr

FINANCES ET SPONSORING // Jean-Olivier BRENIERE

SPORTIVE // Olivier LELONG

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION // Julie PARMENTIER

COMMUNICATION // Caroline MARTZ

PROTOCOLE – RÉCOMPENSES – DÉVELOPPEMENT DURABLE // Yves LELONG

ANIMATION // Olivier LELONG

DIRECTEUR SPORTIF FÉDÉRAL // Thierry CZERNIK (06.80.88.53.89)

CADRE TECHNIQUE NATIONAL SKI FFSA // Christian RICHARD (06.33.93.84.46)



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



AG2R LA MONDIALE le contraire de seul au monde



malakoff médéric



LE COMITÉ DE PARRAINAGE DE RÉALLON 2016

LAETITIA ROUX

Club: EMHM - Team Écrins Hautes-Alpes
15 titres de **championne du Monde** de ski-alpinisme
3 fois vainqueur du classement général de la Coupe du Monde
6 titres de **championne d'Europe** et 22 titres de **championne de France**



CORALINE HUGUES-THOMAS

Marraine du CDSA05
Club: EMHM – Ski-Club Les Orres-Crévoux-Embrun
Membre de l'équipe de France de ski de fond
4ème par équipe aux JO de Sotchi 2014



PIERRE VAULTIER

Club: EMHM - Serre-Chevalier SBC
Champion Olympique de snowboardcross aux JO de Sotchi 2014
3 fois vainqueur du classement général de la Coupe du Monde



LUC ALPHAND

Figure emblématique de Serre-Chevalier
Vainqueur de la Coupe du Monde de ski en 1997
Vainqueur du Dakar
Consultant sportif à France Télévisions



JEAN LOUP CARTIER

Chirurgien Orthopédiste à la Polyclinique des Alpes du Sud
Responsable de la commission médicale
du Comité Régional Alpes Provence de ski (CRAP))
Grand nom de la chirurgie du sport





RÉALLON VOUS ACCUEILLE

LA NEIGE AVEC LE SOLEIL EN PRIME !

Nichée à 1560 m, et culminant à 2146 mètres d'altitude, au cœur du cirque des Aiguilles de Chabrières, aux portes du **Parc National des Écrins**, la Station de Réallon domine le lac de Serre-Ponçon et offre ainsi un panorama unique. Station familiale au charme vrai, elle permet de découvrir les plaisirs de la montagne dans un site merveilleux.

Réallon est avant tout une station familiale à taille humaine, accessible de par sa situation, à moins de 2h30 de Marseille, à 30 minutes de Gap et grâce à un domaine adapté au plus grand nombre.

Réallon illustre la diversité des activités qu'offre la montagne enneigée : ski alpin, ski de fond, ski de randonnée, luge, randonnée en raquettes, activités équestres, parc accrobranche, gastronomie et relaxation, et bien entendu contemplation !



DOMAINE DE SKI ALPIN

Orienté Est, le domaine de ski alpin garantit **une neige de qualité**, renforcée par un réseau de neige de culture étendu !

Du sommet jusqu'au front de neige : 30 km de pistes dont 4 vertes, 5 bleues, 3 rouges et 1 noire, 6 remontées mécaniques dont 2 télésièges, 3 téléskis et 1 tapis roulant.



DOMAINE DE SKI DE FOND



Pour l'occasion un stade de neige entièrement dédié aux fondeurs sera installé aux abords du front de neige.

Le ski nordique bénéficiera d'une attention toute particulière, c'est pourquoi notre volonté a été de le mettre au plus proche des épreuves alpines.



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



PROGRAMME DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

LÉGENDE DES COULEURS

EN BLEU : STATION DE RÉALLON // EN ROUGE : VILLAGE VACANCES "LE PIGNEROUX"

MERCREDI 09 MARS 2016

14h00 - 16h00 // Accueil des équipes
18h30 // Mot de bienvenue
19h00 // Repas
21h00 // Réunion technique

JEUDI 10 MARS 2016

09h00 - 12h00 // **Alpin** * Entraînement Super G
* Super G D1 (manches)
* Test de division D2 et D3
Nordique * Individuel classique
12h00 - 13h30 // Repas
13h30 - 16h00 // Animations
18h00 // Résultats et remise des récompenses
19h30 // Repas
21h00 // Réunion technique

VENDREDI 11 MARS 2016

09h00 - 12h00 // **Alpin** * Slalom Géant
Nordique * Sprint libre
12h00 - 13h30 // Repas
13h30 - 16h00 // Animations
17h00 // Réunion technique
18h00 // Résultats et remise des récompenses
19h00 // Repas et soirée de Gala

SAMEDI 12 MARS 2016

9h00 - 12h00 // **Alpin** * Slalom Spécial
Nordique * Mass start
* Relais patrouille
12h30 // Résultats et remise des récompenses
13h00 // Repas
14h30 // Départ des équipes

*Programme sportif prévisionnel susceptible d'être modifié suivant les aléas organisationnels ou climatiques.
Merci de votre compréhension*



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Votre **participation** à ces Championnats de FRANCE de Ski est **All-Inclusive**, c'est-à-dire qu'elle comprend l'ensemble des prestations dont vous aurez besoin pendant ces 4 jours.

Vous n'avez donc pas à vous soucier de l'hébergement ni des repas.

DÉTENDEZ-VOUS ET RESPIREZ...

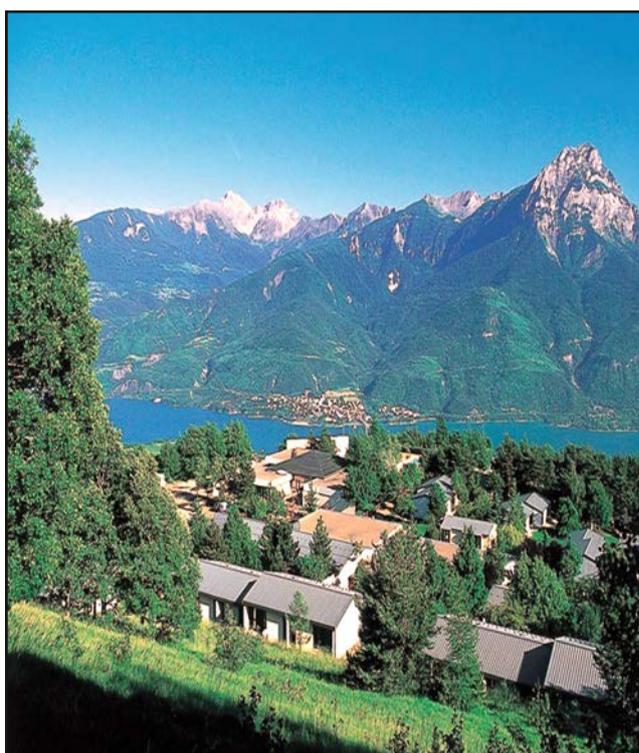
VILLAGE DE VACANCES **LE PIGNEROUX**

A 1080 M d'altitude et à 6 km de Savines-le-Lac, le village de vacances est implanté sur un domaine de 6ha, **en surplomb du lac de Serre-Ponçon**, un agréable petit espace de verdure... Il se répartit sur un domaine de 2ha, avec des habitats de plain-pied dispersés.

Avec la Station de RÉALLON, le village de vacances « Le Pigneroux » sera le second point clé de ces Championnats de France.

L'ensemble des participants, bénévoles, accompagnateurs, équipes techniques seront logés sur place.

La plupart des repas seront pris sur place ainsi que les remises de prix et certaines animations...





CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



ANIMATIONS PROPOSÉES

Pour que ces championnats soient une grande fête du sport et du Sport Adapté, plusieurs animations seront proposées tout au long de ces 3 jours lors des temps libres en après-midi et en soirée...



INITIATION KILOMÈTRE LANCÉ
INITIATION BIATHLON
RELAIS PATROUILLE
CHALLENGE DES ACCOMPAGNAREURS
RAQUETTES À NEIGE

SKI JÖRING
CHIENS DE TRAINEAU
ACCROBRANCHE
DÉMO BIG AIR
PARAPENTE
DÉMONSTRATION CHIENS D'AVALANCHE

INFORMATIONS PRATIQUES

L'accueil se fera le mercredi 09 mars 2016 **entre 14h00 et 16h00** au Village Vacances "Le Pigneroux".

Toutes les délégations devront se présenter à leur arrivée au centre d'hébergement. A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et à l'hébergement, aux animations et aux cadeaux de bienvenue.

Il sera également procédé au contrôle des inscriptions, licences, dossiers et certificats médicaux. Sans présentation des licences, les sportifs ne pourront pas participer au championnat.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical fédéral FFSA de non contre-indication du ski en compétition.

CONTACT PRIVILÉGIÉ AVANT ET PENDANT LES CHAMPIONNATS

Sébastien 06.98.97.05.00 // cdsa05@hotmail.fr



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



AG2R LA MONDIALE le contraire de seul au monde



malakoff médéric 10



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



INFORMATIONS PRATIQUES (SUITE)

Des **cars seront à disposition** pour effectuer les navettes entre le Village Vacances et la station, en matinée avant les courses et en après-midi pour le retour au Village Vacances.

Dans le cas où votre délégation souhaite prolonger son séjour avant ou après le championnat (avec **la nuit du samedi au dimanche** par exemple), nous vous conseillons de nous contacter dès que possible afin de vérifier les possibilités avec le Village Vacances "Le Pigneroux".

En cas d'oubli ou de manque de matériel de ski, vous aurez la possibilité de le **louer** dans les magasins partenaires de l'évènement à la station de Réallon.

Une salle sera prévue pour le **fartage des skis** des délégations.

Des espaces seront prévus pour vous changer en station afin de profiter au mieux des activités proposées pour l'après-midi.

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition. Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



FICHE DE RENSEIGNEMENTS // ASSOCIATIONS

A retourner au CDSA05 avant le 01 février 2016 dernier délai.

Tarif réduit pour les inscriptions avant le 15 janvier 2016.

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date (y compris les dossiers incomplets)

**CDSA05
CF SKI REALLON 2016
7 RUE BAYARD
05000 GAP**

Nom de l'association :

N° d'affiliation :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (*obligatoire*) :

Coordonnées responsable :

COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION

Encadrement

Total

Nombre d'hommes

Nombre de femmes

Sportifs

Total

Nombre d'hommes

Nombre de femmes

Ski alpinD1D2D3

Ski de fondD1D2D3

Votre moyen de locomotion

Heure d'arrivée prévue approximative



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ

CDSA05 // REALLON 2016

Sébastien MONTION (Coordinateur)

7 rue Bayard - 05000 GAP

06.98.97.05.00 // cdsa05@hotmail.fr



FICHE D' INSCRIPTION SPORTIFS (1 PAR SPORTIF)

Nom de l'association :

N° d'affiliation :

Nom du responsable (pendant les Championnats) :

N° de licence du responsable (**obligatoire**) :

Téléphone du responsable (pendant les Championnats) :

Renseignements concernant le sportif

Nom	N°licence	SKI ALPIN	SKI DE FOND
Prénom	Div. Cat.	Super G <input type="checkbox"/>	Mass Start Libre <input type="checkbox"/>
H/F		Slalom Géant <input type="checkbox"/>	Individuel Classique <input type="checkbox"/>
Date de naissance		Slalom Spécial <input type="checkbox"/>	Sprint <input type="checkbox"/>
Lieu de qualification (si participation à un CD ou CR de ski) :		<i>Cocher les cases correspondantes aux épreuves choisies</i>	

Seuls les skieurs inscrits en D1 lors de l'inscription pourront participer au Super G.

Les sportifs reclassés en D1 après le test de division, ne pourront pas participer au Super G.

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type (joint à ce dossier d'inscription) Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski en compétition.

Signature du président :

Visa du département

Signature du président :

Visa de la ligue

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
ET LE SPORT



AG2R LA MONDIALE le contraire de seul au monde



malakoff médéric 13



TARIFS

FORMULE COMPLÈTE AVEC HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

(inscription, forfait, pension complète et soirée de gala)

Sportif

200.00 € (avant le 15/01/16)

220.00 € (après le 15/01/16)

**Inscription
Hébergement
Pension complète
Forfaits**

Accompagnateur

180.00 € (avant le 15/01/16)

200.00 € (après le 15/01/16)

**Hébergement
Pension complète
Forfaits**

Sportif

FORMULE SPORTIVE

(inscription, forfait, 3 déjeuners et soirée de gala)

125.00 € (avant le 15/01/16)

140.00 € (après le 15/01/16)

**Inscription
Déjeuners
Soirée de gala
Forfaits**

Accompagnateur

105.00 € (avant le 15/01/16)

120.00 € (après le 15/01/16)

**Déjeuners
Soirée de gala
Forfaits**

Le règlement doit impérativement parvenir avec le dossier d'inscription pour pouvoir bénéficier des tarifs réduits, c'est-à-dire règlement et inscription avant le 15/01/2016 (le cachet de la poste ou la date de virement faisant foi).



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ

CDSA05 // REALLON 2016

Sébastien MONTION (Coordinateur)

7 rue Bayard - 05000 GAP

06.98.97.05.00 // cdsa05@hotmail.fr



FICHE COMPTABLE

Nom de l'association :

N° d'affiliation :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Personne ressource :

Coordonnées personne ressource :

FORMULE COMPLÈTE

FORMULE SPORTIVE

Avant 15/01/16

Après 15/01/16

Avant 15/01/16

Après 15/01/16

A

B

C

D

Sportifs	... x 200.00 €	... x 220.00 €	... x 125.00 €	... x 140.00 €
Accompagnateurs	... x 180.00 €	... x 200.00 €	... x 105.00 €	... x 120.00 €

Sous Total **A =**

B =

C =

D =

TOTAL GÉNÉRAL (A+B+C+D) =

* Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : €

N° de chèque : de la banque

* Ci-joint le règlement complet par virement bancaire d'un montant de : €

(Veuillez trouver notre RIB en dernière page)

Lieu : Date :

Signature



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



AG2R LA MONDIALE le contraire de seul au monde



malakoff médéric 15



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



DEMANDE DE DÉROGATION

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue qui la transférera au DSF de la discipline.

Je soussigné(e)....., représentant légal de, agissant en son nom, demande dérogation pour participer aux Championnats de FRANCE, pour le motif (cocher une des cases ci-dessous) :

Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours

Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)

Autre motif :

Visa de l'association et nom du responsable :

Visa et signature du Président de la Ligue :

Visa et nom du DSF :

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

Favorable
Réservé
Défavorable

Commentaires

Avis du DSF

Favorable
Réservé
Défavorable

Commentaires



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



AG2R LA MONDIALE le contraire de seul au monde



malakoff médéric 16



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



FICHE D' AUTORISATION MÉDICALE

Je soussigné(e), représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

le médecin des Championnats de FRANCE de Ski Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à, le

Signature



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



FICHE RÉCAPITULATIVE

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

MONTION Sébastien // **COORDINATEUR CF SKI REALLON 2016**

CDSA05 - CF Ski REALLON 2016

7 rue Bayard 05000 Gap

06.98.97.05.00 // cdsa05@hotmail.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Avant le 15 janvier 2016 // Tarif réduit

Dernier délai le 01 février 2016 // Tarif normal

- La fiche d'inscription "Association"
- La fiche comptable et le règlement par chèque ou par virement bancaire
- Les fiches d'engagement des sportifs
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation s'il y a lieu)
- La fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site des épreuves) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale et mutuelle
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence
- Ordonnance pour les traitements en cours

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant les championnats.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



AG2R LA MONDIALE le contraire de seul au monde



malakoff médéric 18



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



ACCÈS AU VILLAGE VACANCES ET PLAN

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Village Vacances

"Le Pigneroux"

Chérines

05160 Savines le lac

COMPÉTITION

Station de Réallon

05160 Réallon

Attention pour la compétition ne pas suivre Réallon village mais bien Réallon station



ACCÈS

Par la route

* **En provenance du sud** depuis Marseille, autoroute A51 jusqu'à Gap/Tallard, puis suivre D46 et D942 pour rejoindre la N94 jusqu'à Chorges. Continuer en direction de Savines Le Lac. Juste avant le grand pont avant Savines le lac, prendre à gauche direction Réallon. (un fléchage sera mis en place).

* **En provenance du nord**, se rendre jusqu'à Grenoble puis suivre la N85 direction Gap (attention à ne pas suivre Briançon, la route risque d'être fermée au niveau du tunnel du Chambon). A Gap suivre la N94 direction Briançon. Juste avant le grand pont avant Savines Le Lac, prendre à gauche direction Réallon. (Un fléchage sera mis en place).

Par le train

- * Gare de Gap
- * Gare de de Chorges
- * Gare de d'Embrun

Possibilité de venir vous chercher à l'une de ces gares et de vous ramener le jour du départ.

Merci de prendre contact avec nous



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



AG2R LA MONDIALE le contraire de seul au monde



malakoff médéric 19



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



RÈGLEMENT ET MODALITÉS TECHNIQUES // 1

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement de ski FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - informations disciplines » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, un jury souverain présidé par le directeur technique fédéral ou son représentant se réunira. En cas de litige, transmettre par écrit la réclamation au Directeur Sportif Fédéral ski FFSA qui réunira le jury.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le championnat de France de ski relève du règlement de ski FFSA et se déroulent du mercredi 09 au samedi 12 mars 2016 à Réallon.

Peuvent participer au Championnat de France de ski FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2015/2016.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Seule la licence FFSA compétitive est acceptée, les licences loisirs découvertes ne sont pas autorisées.

Les épreuves sportives se dérouleront du 10 au 12 mars 2016

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue Régionale et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la

qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- * Date et résultats du championnat régional
- * Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique)
- * Le cas échéant, une demande de dérogation (joint dans ce dossier d'inscription).

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le 01 février 2016. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



RÈGLEMENT ET MODALITÉS TECHNIQUES // 2

ACCUEIL ET ORGANISATION :

Le service d'accueil des délégations se fera au Village Vacances "le Pigneroux", le mercredi 09 mars 2016 entre 14h00 et 16h00 :

- Vérification des licences et des certificats médicaux (portant la mention « non contre-indication à la pratique du ski en compétition »)
- Remise des documents officiels (programmes, forfaits, inscription course accompagnateurs et des dotations de bienvenue).

Toutes les délégations devront se présenter à l'accueil pour valider leur participation et recevoir les documents indispensables au bon déroulement de la manifestation.

Les dossiers d'inscription non-valables et/ou incomplets entraineront automatiquement la non-participation des sportifs concernés.

Des réunions d'informations techniques auxquelles devront obligatoirement participer les entraîneurs des délégations auront lieu tous les soirs avant ou après le repas. Des informations sur le règlement et le déroulement des courses seront données.



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



RÈGLEMENT ET MODALITÉS TECHNIQUES // 3

CATÉGORIES D'ÂGES

Ces Championnats de France sont ouverts aux 3 divisions (D1, D2, D3) dans les différentes catégories d'âges :

• SKI ALPIN

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

2004 et après	De 2003 à 2000	De 1999 à 1996	De 1995 à 1986	De 1985 et avant
---------------	----------------	----------------	----------------	------------------

• SKI NORDIQUE

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E	Catégorie F
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

2004 et après	De 2003 à 2000	De 1999 à 1996	De 1995 à 1986	De 1985 à 1976	De 1975 et avant
---------------	----------------	----------------	----------------	----------------	------------------

Chaque responsable de délégation doit avoir pris connaissance du règlement Ski Alpin et Nordique appliqué lors des Championnats de France. Le règlement national est à télécharger sur le site de la FFSA.

Selon le règlement, si le nombre de concurrents dans une catégorie n'est pas assez significatif, des catégories pourront être regroupées.



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



RÈGLEMENT ET MODALITÉS TECHNIQUES // 4

SKI ALPIN

Division 1

- * Super Géant
- * Slalom Géant
- * Slalom spécial

Divisions 2 et 3

- * Slalom Géant
- * Slalom spécial

SKI DE FOND

Division 1

- * **Mass Start** (Technique libre)
 - Cat A : 3km
 - Cat B : dame 3km, Homme 5km
 - Cat C : Dame 7.5km, Homme 10km
 - Cat DEF : Dame 10km, Homme 15km
- * **Individuel** (Technique classique)
 - Cat A : 3km
 - Cat B : dame 3km, Homme 5km
 - Cat C : Dame 5km, Homme 7.5km
 - Cat DEF : Dame 7.5km, Homme 10km

- * **Sprint** 1Km (libre)

Division 2

- * Sprint 1Km (libre)
- * Mass Start 2Km (cat.A) et 3Km (cat.BCDEF) (libre)
- * Individuel 2Km (cat.A) et 3Km (cat.BCDEF) (classique)

Division 3

- * Sprint 1Km (libre)
- * Mass Start 1Km (libre)
- * Individuel 1Km (classique)

Relais patrouille pour les D1, D2, D3

SPRINT (Ski Nordique)

Le sprint est une épreuve individuelle en technique libre qui comporte une épreuve de qualification au temps suivie de phases finales (Voir règlement national de ski p.33)

RELAIS PATROUILLE (Ski Nordique) (Equipes tirées au sort dans les divisions)

Le relais doit être composé de 3 skieurs (1 D1, 1 D2, 1D3), relais mixte autorisé, technique libre, distance 1 km.

Déroulement :

Le coureur D1 prend le 1er départ, à l'issue du 1er tour, son équipier de D2 rentre en course, puis le skieur D3 fini le parcours avec eux. L'équipe au complet doit franchir la ligne d'arrivée simultanément.

Les inscriptions concernant les relais se feront directement lors des championnats. Aucun titre lié aux championnats ne sera décerné à l'issue de cette course mais des trophés spécifiques seront distribués.



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



AG2R LA MONDIALE le contraire de seul au monde



malakoff médéric 23



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



RÈGLEMENT ET MODALITÉS TECHNIQUES // 5

SKI ALPIN

TEST DE DIVISIONS : (selon les règles nationales)

Pour les anciens concurrents en D1, pas de test de division. Pour tous les autres, test de division.

Pas de test de division pour s'inscrire en D3.

Les skieurs reclassés en D1 lors du test de division ne sont pas autorisés à faire le Super G.

CLASSEMENT :

Les titres de Champions de France sont attribués aux vainqueurs de chaque catégorie des épreuves de la division 1 en :

*Super Géant (classement sur une manche)

*Slalom Géant (classement par addition des temps des 2 manches)

*Slalom spécial (classement par addition des temps des 2 manches)

Les titres de Champions de France sont attribués aux vainqueurs de chaque catégorie des épreuves D2 et D3 en :

*Slalom Géant (classement sur le meilleur temps des 2 manches)

*Slalom Spécial (classement sur le meilleur temps des 2 manches).

EQUIPEMENT :

→ [Protections](#)

En D1 le casque (agrée FIS) est obligatoire. Le casque doit couvrir les oreilles pour les épreuves de Super Géant et Géant, sans mentonnière, cependant pour le slalom il est autorisé de porter un casque avec les oreilles découvertes.

La protection dorsale (agrée FIS) est obligatoire en Super G et est fortement recommandée en Géant.

En D2 et D3, le casque est obligatoire (non FIS).

Attention mentonnière interdite en Super G et Géant.

→ [Matériel de ski :](#)

Utilisation de skis type « alpin » obligatoire (compétition ou non).

Seuls les skis munis de stoppeurs peuvent être utilisés lors des compétitions et des entraînements officiels. Les concurrents avec des skis sans stoppeurs ne seront pas autorisés à prendre le départ.

SKI NORDIQUE

CLASSEMENT :

Les titres de Champions de France sont attribués aux vainqueurs de chaque catégorie des épreuves des divisions 1, 2 et 3 en :

*Individuel

*Mass Start

*Sprint



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI

ALPIN ET NORDIQUE

SPORT ADAPTÉ



RÈGLEMENT ET MODALITÉS TECHNIQUES // 6

GÉNÉRALITÉS

Aucun changement de sportif ne sera possible dans un délai de 15 jours avant le début des Championnats (sauf sur présentation d'un certificat médical).

Les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer aux règlements sportifs de la FFSA.

Les sportifs et les accompagnateurs et/ou photographes ne doivent pas accompagner les coureurs sur les parcours pendant les épreuves sous peine de disqualification.

En cas d'irrégularité commise par un concurrent, ou son accompagnateur, durant le déroulement des épreuves, le jury se réserve le droit de sanctionner les personnes concernées allant du simple rappel à l'ordre à la disqualification.

Le jury sera constitué du :

- * DTN ou de son représentant
- * DSF de la commission ski de la FFSA ou de son représentant
- * Responsable de la commission sportive du comité d'organisation

Pour le bon déroulement de la rencontre sportive, des réunions techniques sont programmées. Les chefs de délégations doivent obligatoirement y assister.



Relevé d'Identité Bancaire



Cadre réservé au destinataire du relevé

--

Identification du compte pour une utilisation nationale

11315	00001	08009356381	02
c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib

Domiciliation

BIC

CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES CORSE	CEPAFRPP131
---------------------------------------	-------------

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1131	5000	0108	0093	5638	102
------	------	------	------	------	------	-----

Agence

CENTRE AFFAIRES BDR ALPES

Intitulé du compte

CTE DEP DU SPORT ADAPTE DES HTES
CF SKI REALLON 2016

PLACE DE VERDUN

7 RUE BAYARD

05003 GAP CEDEX

05000 GAP

TEL :



www.ffsa.asso.fr

9 rue Jean Daudin - 75015 PARIS

Tél : 01 42 73 90 00 - fax : 01 42 73 90 10

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

PARTENAIRE PRINCIPAL



malakoff médéric

FOURNISSEURS OFFICIELS



PARTENAIRES LOCAUX



AG2R LA MONDIALE le contraire de seul au monde